

taine Laforge (1), en attendant que le Consulat eût ordonné le démantèlement de la place, qu'il conseillait vivement. Cet ordre ne se fit pas attendre. Quelques mouvements de troupes royalistes ayant fait craindre aux ligueurs qu'elles n'eussent le projet d'occuper de nouveau Riverie, la commune lyonnaise enjoignit, le 17 août, au capitaine Laforge de requérir de suite des ouvriers avec tous les paysans des environs, pour travailler jour et nuit à la démolition des fortifications de ce bourg et de toutes les maisons qui pouvaient servir aux projets de l'ennemi. Ainsi fut détruit le vieux château de Riverie, bâti vers le XI^e siècle par l'ancienne famille de Riverie, qui lui emprunta son nom. La journée du vendredi 24 août fut consacrée à sa démolition, et nous retrouvons encore dans les archives de la ville de Lyon, le mandat de paiement de la somme de 47 écus et 48 sous tournois que reçurent les maçons, terrassiers, charpentiers et autres ouvriers qui furent employés à ce travail (2).

Quelques restes de l'enceinte du bourg ont subsisté jusqu'à nos jours, comme pour nous apprendre combien

(1) François Clappot, dit le capitaine Laforge, était un de ces officiers mercenaires qui mettaient leur épée au service de quiconque pouvait les payer. Le 15 avril 1590, le Consulat le chargea de lui fournir une compagnie de 200 hommes, à laquelle on payait mensuellement une solde de 930 écus 40 sous tournois. Voici quelle était la composition de ce corps de troupes et les sommes touchées chaque mois par ceux qui le composaient : un capitaine qui recevait 50 écus; un lieutenant, 40 écus; un enseigne, 20 écus; deux sergents, chacun 10 écus; 4 caporaux, chacun 8 écus; un fourrier, 6 écus; un chirurgien (barbier), 4 écus 40 sols; 2 tambours, chacun 5 écus; un fifre, 4 écus; 20 cuirasses, 20 mousquetaires, 30 piquiers *corselets* et 116 arquebusiers qui touchaient aussi chacun 4 écus. (*Archives de la ville de Lyon*, BB, 125, f^o 79, 89, 127 et 166).

(2) *Archives de la ville de Lyon*. AA, 109, BB, 125.